

Formations

● «Organiser le pâturage pour une meilleure valorisation de l'herbe»

Pour utiliser au mieux vos prairies et réduire vos charges.
Pour les éleveurs bovins, ovins, caprins.

Les jeudi 10 et 17 janvier 2013 à la Chambre d'Agriculture à Auch

- **1^{ère} journée** : Le point sur les pratiques des stagiaires au printemps 2012. Intérêt de développer le pâturage tournant pour ne plus gaspiller l'herbe, réduire les charges et réduire le temps de travail, avec exemples concrets. Mécanisme de pousse de l'herbe.

- **2^{ème} journée** : Nombre et taille des lots, chargement, calcul des surfaces nécessaires pour le pâturage Parcelles à retenir pour la pâturage, aménagements à prévoir. Repères de mise à l'herbe, d'entrée et de sortie de parcelles, tenue du planning de pâturage, déprimage,

fertilisation et entretien des prairies. L'après-midi sera consacrée à l'étude de cas d'un stagiaire sur son exploitation.

Tarif - Ressorissants VIVEA : Prise en charge par votre fonds de formation. Chèque de caution de 150 € à l'inscription, voir article 3 et 4 du bulletin d'inscription.

Autres : nous consulter.

Intervenant : Jean-Bernard MIS, conseiller spécialisé fourrages, Chambre d'Agriculture du Tarn.

Contact : Jean-Claude BAUP, Chambre d'Agriculture du Gers - 05.62.61.79.60.

● «Améliorer les performances économiques de son élevage bovins viande»

Pour vous permettre d'acquérir les capacités d'analyse des coûts de production, d'identifier les marges de progrès et de déterminer les pistes d'actions concrètes pour améliorer la compétitivité de votre élevage.

Cette formation se déroule sur 2 jours en collectif et sur 2 demi-journées en individuel :

- Identification des situations où on peut agir à partir des préoccupations des stagiaires, présentation des composantes du revenu et de l'approche «coût de production» (jeudi 24 janvier 2013).

- Diagnostic individuel du calcul de coût de production (une demi-journée en individuel).

- Analyse du coût de production, comparaison avec des références régionales et entre stagiaires, identification des marges de progrès (jeudi 7 mars 2013).

- Etablissement d'un plan d'action (une demi-journée en individuel).

Tarif - Ressorissants VIVEA : Prise en charge par votre fonds de formation. Chèque de caution de 150 € à l'inscription, voir article 3 et 4 du bulletin d'inscription.

Autres : nous consulter.

Intervenants : Jean-Claude BAUP de la Chambre d'Agriculture du Gers, Joël ABADIE et Mathieu DUPRAT de la Maison de l'Élevage, Julien BELVEZE de l'Institut de l'Élevage.

Contact : Jean-Claude BAUP, Chambre d'Agriculture du Gers - 05.62.61.79.60.

Pour s'inscrire aux formations, bulletin d'inscription à télécharger sur le site : www.gers-chambagri.com / Nos Actions / Conseils / Installation - Formation - Métiers / Formation et à renvoyer accompagné d'un chèque de caution de 150 € à la Chambre d'Agriculture du Gers, route de Mirande, 32003 Auch Cedex.